

Résultats de la votation générale de la coopérative FMH Services

Chers Sociétaires,

En mai 2025, nous vous avons informé par le biais de notre rapport de gestion de nos activités opérationnelles de l'année dernière et demandé d'approuver le compte de résultat 2024, le bilan au 31 décembre 2024, le flux de trésorerie et l'annexe aux comptes de la société coopérative FMH Services ainsi que l'attri-

bution du résultat et la décharge du conseil d'administration publiés dans le rapport de gestion 2024.

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats détaillés de la votation générale et vous remercions vivement de votre participation et de votre intérêt.

Veuillez agréer, chers Sociétaires, nos salutations les meilleures.
FMH Services société coopérative

Dr méd. Beat Bumbacher
Président du conseil d'administration

Markus Lehmann
Directeur

Votation générale 2025

1. Remise des bulletins de vote

Du 9 mai au 30 juin 2025 par écrit auprès de la commune d'Oberkirch

2. Dépouillement

Monsieur J. R. Rogger, commune d'Oberkirch

3. Résultats

3.1 Proposition n° 1

Approuvez-vous le compte de résultat 2024, le bilan au 31.12.2024 ainsi que le flux de trésorerie et l'annexe aux comptes de FMH Services publiés dans le rapport de gestion ?

Bulletins de vote reçus	4260
Bulletins invalides (sans signature)	26
Bulletins vierges ou pas de bulletin	66
Bulletins valables	4168
Oui	4115
Non	53

La proposition n° 1 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.2 Proposition n° 2

Êtes-vous d'accord de reporter le bénéfice de CHF 274 186.92 sur l'exercice suivant et de l'imputer sur les fonds propres ?

Bulletins de vote reçus	4257
Bulletins invalides (sans signature)	26
Bulletins vierges ou pas de bulletin	61
Bulletins valables	4170
Oui	4084
Non	86

La proposition n° 2 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.3 Proposition n° 3

Accordez-vous la décharge au conseil d'administration de la coopérative FMH Services pour l'exercice 2024?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4251</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>79</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4146</u>
<u>Oui</u>	<u>4045</u>
<u>Non</u>	<u>101</u>

La proposition n° 3 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.4 Proposition n° 4

Acceptez-vous d'élire l'entreprise Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision pour un nouveau mandat d'un an?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4241</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>58</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4157</u>
<u>Oui</u>	<u>4079</u>
<u>Non</u>	<u>78</u>

La proposition n° 4 est ainsi approuvée à une large majorité.

3.5 Proposition n° 5

Acceptez-vous d'élire l'administration communale d'Oberkirch comme instance tierce neutre pour l'exécution de la votation générale pour un nouveau mandat d'un an?

<u>Bulletins de vote reçus</u>	<u>4248</u>
<u>Bulletins invalides</u>	
(sans signature)	<u>26</u>
<u>Bulletins vierges ou pas de bulletin</u>	<u>53</u>
<u>Bulletins valables</u>	<u>4169</u>
<u>Oui</u>	<u>4126</u>
<u>Non</u>	<u>43</u>

La proposition n° 5 est ainsi approuvée à une large majorité.

Le résultat de cette votation générale a été confirmé le 4 juillet 2025 par Monsieur J. R. Rogger, c/o administration communale d'Oberkirch, comme étant correct et exhaustif.